

ANTENNE TERRITORIALE GCU du Maine-et-Loire (49)

Chère adhérente, cher adhérent,

Nous vous invitons à participer à l'assemblée des adhérents de notre territoire qui aura lieu **le jeudi 24 novembre 2011 à 19 heures** dans **les locaux de la MGEN, 8 rue Landemaure à Angers** pour constituer le bureau de l'antenne territoriale qui remplacera notre actuelle antenne départementale.

Elle sera administrée par au moins 3 membres et jusqu'à 6 selon le nombre d'adhérents. Les délégués officiels font partie de droit du bureau et s'ajoutent aux membres élus.

Conformément aux nouvelles dispositions, nous devons élire un(e) correspondant(e) territorial(e), un(e) trésorier(ère), un(e) secrétaire, éventuellement d'autres adhérents qui prendront le titre de « nouveaux membres ».

Les candidatures pour chacun des postes (bien préciser quelle fonction) doivent être envoyées avant **le 22 novembre 2011 à M. LE MENER Guy 49 rue de la Ternière 49240 AVRILLÉ.**

Le règlement intérieur des antennes territoriales peut vous être envoyé sur simple demande par e-mail à l'un des deux signataires de cette lettre ou consulté sur le site du GCU.

Vous pourrez également y consulter sur la page des antennes, les candidats déclarés. Le vote par correspondance n'est pas admis. Le nombre de pouvoirs est limité à 1 par personne présente à la réunion annuelle.

Nous comptons sur votre présence.

Par ailleurs, nous souhaitons que vous nous indiquiez votre **adresse électronique**, afin que nous puissions vous faire parvenir au plus vite les informations du groupement tout en évitant des coûts de photocopies et de timbrage. Veuillez pour cela envoyer un courrier électronique à:

cfbenaben@gmail.com

Merci d'avance.

Le président de l'antenne 49 : Francis BENABEN

Le correspondant : Guy LE MENER

✂.....

PROCURATION

NOM : **Prénom** :

Ne pourra assister à l'assemblée des adhérents de notre antenne territoriale GCU du Maine-et-Loire 49, le jeudi 24 novembre 2011.

Je donne pouvoir à : **Nom** : **Prénom** :

Fait à :

Le :

Signature :

À retourner avant le 22 novembre 2011 à Guy LE MENER 49 rue de la Ternière 49240 AVRILLÉ